



## **Union Familiale della Faille, ASBL**

Siège social : Square Vergote, 12 boîte 1, 1200 Bruxelles

## **Assemblée Générale 2018 à Oelegem**

### **Procès-verbal**

La 75<sup>ème</sup> Assemblée Générale della Faille s'est tenue le dimanche 16 septembre 2018 au Bleyck Hof, Schildesteeweg 94 à 2520 Oelegem, à l'aimable invitation de nos cousins Tanguy et Raphaëlle Leverghem, entourés de leurs quatre enfants et de leurs parents, Ladsy et Anne Leverghem, qui nous reçurent dans leur belle propriété. La journée débuta par la messe paroissiale en l'église de Maria-ter-Heide, paroisse de la branche des della Faille du Mick ; elle fut suivie d'une courte visite de la chapelle della Faille attenante à l'église. Ensuite tous les membres se rendirent au mess des officiers de la caserne « Bataljon Artillerie Kwartier West » à Brasschaat pour un hommage particulier à André Leverghem, mort en octobre 1918 ainsi qu'aux autres membres de la famille tombés sur le champ d'honneur pendant cette guerre, notamment Franck della Faille d'Huyse. Ladsy Leverghem et Amaury Huyse firent un bref récit de ces tragiques événements. De nombreux descendants français d'André Leverghem ont été conviés à cette cérémonie du souvenir et ont pu y admirer le superbe portrait d'André peint par ses soldats. Tous partirent ensuite au Bleyck Hof où un excellent buffet chaud fut offert par nos hôtes du jour dans ce magnifique cadre et, comme de coutume, les nombreux convives belges et français eurent toujours autant de plaisir à se retrouver...

Comme l'année dernière, Humbert Leverghem organisa un *paintball* pour les plus jeunes à l'issue du repas.

#### **Sont présents :**

La Baronne della Faille d' Huyse (Babette) et son fils, le Baron Jean-Baptiste della Faille d'Huyse, le Baron et la Baronne Amaury della Faille d' Huyse, Monsieur et Madame Philippe Coget, Monsieur et Madame Xavier Roland, le Baron et la Baronne Ghislain della Faille

d'Huyse, le Baron Adrien della Faille d'Huyse, Madame Jean-William Grisard de la Rochette, le Baron Bernard della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Bertrand de Schietere de Lophem, Monsieur et Madame Ladislas della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Tanguy della Faille de Leverghem et leurs enfants Harold-Louis, Xavier, Dorian et Clélia, Madame Derek de Wilde d'Estmael et deux de ses enfants, Anaëlle et Noé, le Chevalier et Madame Dominique de Schaetzen, Monsieur et Madame Dominique della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Arnaud della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Jean-Claude della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Bernard de Callataÿ, Monsieur et Madame Paul de Lalieux de la Rocq, Monsieur et Madame Noël Biebuyck, Monsieur et Madame Jean-Charles della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Etienne della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Axel d'Oreye de Lantremange, Monsieur Jean-Louis della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Joseph della Faille de Leverghem, le Comte et la Comtesse Dorian de Broqueville, Monsieur Aurian della Faille de Leverghem, Monsieur Hubert della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Henri della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Cédric Osterrieth et leur fils Gaspard, Monsieur et Madame Edouard della Faille de Leverghem, Monsieur François della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Eric della Faille de Leverghem, Madame Philippe della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Jean della Faille de Leverghem, Monsieur Geoffroy della Faille de Leverghem et sa fille Anastasia, Monsieur et Madame Diego della Faille de Leverghem, la Baronne Sébastien Verdickt, Monsieur Humbert della Faille de Leverghem, Mademoiselle Elisabeth della Faille de Leverghem, Monsieur Arnould della Faille de Leverghem, Monsieur Thierry della Faille de Leverghem, Monsieur Lorenzo della Faille de Leverghem, la Baronne Dominique le Hodey, nos cousins français Monsieur et Madame le Père de Graveron, la Comtesse de Balincourt, le Comte et la Comtesse Christian de Balincourt, le Comte et la Comtesse Yves Armand de Chateauvieux, le Comte et la Comtesse Patrick de Martimprey, Monsieur Philippe Seydoux, Monsieur et Madame Philippe Peirs et leurs fils Ghislain et Geoffroy.

**Inscrits et excusés** : La Baronne della Faille d'Huyse (Gaëtane), le Baron et la Baronne Patrick della Faille d'Huyse, le Baron Jean-Pierre della Faille d'Huyse, Madame Hubert della Faille de Leverghem.

## **1. Allocution du Président**

Le Président prend la parole :

« Mes chères cousines, mes chers cousins,

Je voudrais tout d'abord, en votre nom à tous, remercier nos hôtes de ce jour pour leur charmant accueil au Bleyck Hof. Je cite ici nos cousins Ladi et Anne, ainsi que Tanguy et Raphaëlle. Je propose qu'on les applaudisse chaleureusement.

Alors, pour ceux qui aiment l'histoire des propriétés... », le Président donne la parole à Ladsi et ensuite à Tanguy Leverghem pour nous faire un bref historique du Bleyck Hof.

Le Président reprend :

« Notre réunion annuelle a cette fois-ci un caractère un peu particulier en ce sens que nous commémorons les 100 ans de la fin de la guerre 14-18, et plus particulièrement les membres de notre famille tombés lors de cette guerre. Nous avons ce matin rendu hommage à Franck della Faille d'Huyse, décédé le 10 mai 1916 à La Panne. Il avait 20 ans et est mort sans descendance. Il était de la branche ainée des Huyse et serait devenu le Baron d'Huyse. Sa branche est éteinte aujourd'hui.

Nous avons également évoqué André della Faille de Leverghem, mort le 23 octobre 1918 lors du combat d'Overbroeck. Il avait 31 ans et a laissé 3 jeunes enfants : Béatrice (qui épousa le comte Henri de Martimprey), Aude (qui épousa le Comte Antoine de Ruffi de Pontevès) et Arnould (mort sans postérité à Dar-es-Salam lors de la 2de guerre mondiale).

Je voudrais ici souhaiter la bienvenue à nos cousins, descendants d'André Leverghem, et venus de France à l'occasion de l'hommage de ce jour. Je cite : Jacques et Aude de Graveron, Christian, Véronique et Elisabeth de Balincourt, Yves et Anne-France d'Armand de Chateauvieux, Patrick et Madeleine de Martimprey, Philippe Seydoux, qui nous a reçus il y a quelques années, et Philippe et Sibylle Peirs et leurs enfants Ghislain et Geoffroy.

Je voudrais également remercier Hervé Leverghem qui a représenté notre famille le 19 août dernier à Nevele lors de l'inauguration d'un monument aux morts (dont André Leverghem) et qui nous en a fait un petit résumé ce matin.

.....  
J'arrive aujourd'hui au terme de ma première année à la Présidence de notre Union Familiale. Je tiens une fois de plus à vous remercier de votre confiance et à répéter que c'est un honneur pour moi de pouvoir exercer cette fonction.

Je ne peux penser à l'année écoulée sans évoquer en premier lieu le triste décès de Benoît et Marina survenus en début d'année. Benoît venait de me passer le flambeau de la présidence, était un homme dont la personnalité ne laissait pas indifférent et dont l'engagement et la fierté d'appartenir à notre famille étaient admirables. Il faisait encore partie – et de manière active - de notre conseil d'administration. Marina était également fort impliquée dans notre Union familiale, participait à la rédaction du bulletin familial et épaulait Pascale dans le secrétariat. Leur disparition a bien entendu fortement marqué notre famille. Je voudrais maintenant lire le mot que notre cousin René Waerloos m'a demandé de partager avec vous :

« *Chères Cousines et chers Cousins,*

*Vous savez combien, de longue date, j'ai toujours tenu à assister à toutes les réunions annuelles de notre chère Union familiale.*

*Vous comprendrez que, malgré le très vif plaisir que j'aurais eu à être parmi vous, ma présence auprès de ma chère épouse est aujourd'hui requise.*

*Vous voudrez donc bien excuser mon absence.*

*Je m'associe bien sûr aux condoléances témoignées aux proches de Marina et de Benoît, remarquables chevilles ouvrières à la Présidence de notre Conseil d'Administration.*

*Je ne doute pas qu'Amaury et son excellente équipe suivront avec compétence et savoir-faire les traces de Benoît.*

*Bonne journée à toutes et à tous dans cette très belle et accueillante propriété du Bleyck Hof. Bien chaleureusement merci aux hôtes de ce jour.*

*René »*

.....  
Amaury Huysse poursuit :

« Pensons également à nos autres cousins décédés durant cette année :

- Le 31 octobre 2017 : Marie-Luce della Faille de Leverghem, épouse de Juan de Penaranda de Franchimont (+).
- Le 17 février 2018 : Baron Michel della Faille d'Huysse qui fut également Président de notre association de 1992 à 1996.
- Et avant-hier, ce 14 septembre 2018 : Madame André della Faille de Leverghem, née Jacqueline de Ghellinck Vaernewyck ; malgré son départ, plusieurs de ses enfants ont tenu à être parmi nous aujourd'hui à l'image de leur maman, qui était très attachée à la famille et assidue avec toute sa bonne humeur à nos Assemblées annuelles.

Je propose de faire un petit instant de silence et de recueillement en leur mémoire.

Pour revenir sur l'année écoulée, la nouveauté a été le lancement d'une Newsletter par email, qui se voulait initialement trimestrielle, mais sera finalement semestrielle. Nous espérons que vous l'appréciez et surtout que vous y contribuerez en nous tenant informés de toute nouvelle ou évènement qui peut intéresser la famille. Je voudrais remercier Aurian Leverghem qui a apporté ses compétences pour formater cette Newsletter et l'envoyer de manière électronique. »

Différentes activités ont également eu lieu cette année et Amaury Huysse voudrait profondément remercier ceux qui ont consacré du temps à leur organisation :

- La conférence de Jean-Charles Leverghem en février, organisée par Lorenzo Leverghem au Melius ; le Président remercie aussi Jean-Charles d'avoir donné deux exemplaires de ses 3 premiers romans pour nos archives.

- Le rallye della Faille Classic organisé par Thierry et Martine Leverghem, aidés par Pascale, Joseph, Tanguy et Raphaëlle Leverghem. Le Président encourage chacun à participer à cette activité annuelle qui est très amusante et décontractée – et qui ne nécessite pas la possession d’une voiture ancêtre. Le prochain rallye aura lieu dans la région d’Anvers le 12 mai 2019.

Le Président poursuit :

« Un des gros chantiers de notre Union Familiale est la digitalisation des archives à laquelle notre cousin Bernard de Callataÿ a passé des jours entiers. Grand merci à lui ! » Bernard consacre environ 6 jours par mois à la digitalisation des archives ; il a déjà scanné 130 000 documents dont tous les documents Leverghem, la moitié des documents Nevele et Assenede et il a commencé la digitalisation de quelques documents Waerloos. Restent tous les documents des archives Huysse (environ le double) dont la plupart se trouvent dans les nouveaux bâtiments des Archives Générales du Royaume à Gand dans d’excellentes conditions de conservation. Bernard signale aussi que les 7000 fiches de Tante Marthe sont accessibles actuellement mais elles ne pourront pas être consultées du vivant des membres concernés pour respecter le souhait de Tante Marthe de laisser 2 générations avant d’avoir accès aux fiches en question. Bernard de Callataÿ reçoit régulièrement des demandes de consultation des archives familiales ; la digitalisation permet la consultation des documents sans manipulation de ceux-ci.

Tanguy signale qu’Amaury, Bernard Huysse, Bernard de Callataÿ et lui ont eu des réunions avec les AGR avec pour objectif premier d’essayer d’obtenir la déductibilité fiscale des dons faits à l’UF. Ces réunions leur ont permis de comprendre que la tâche de digitalisation était loin d’être terminée car il faut absolument inventorier chaque pièce digitalisée ; il faut aussi veiller à la conservation optimale et à la sécurisation d’accès aux différents documents de nos archives. Ces contacts se poursuivront pour essayer de trouver une solution « win win » à ce travail de conservation et de digitalisation.

Le Président reprend :

« Et pour terminer le registre des remerciements, je voudrais remercier Pascale pour tout le temps qu’elle consacre à notre famille. »

Amaury Huysse signale ensuite à l’Assemblée que Michel Leverghem, missionnaire d’Afrique, a téléphoné à Anne, épouse de Ladsj, pour témoigner tout son attachement à notre famille et dire qu’il sera en union et en prières avec tous les convives lors de cette belle journée. Harold Leverghem, père de Ladsj, était le parrain de Michel.

Le Président continue :

« En ce qui concerne l’année à venir, différents projets sont sur la table :

- D'une part la publication du bulletin familial, pour lequel je fais un appel réel à toute personne qui pourrait aider à son élaboration (c'est-à-dire aider à sa mise en page, relecture d'articles, etc). Si nous voulons que ce bulletin familial perdure, il faut de nouveaux volontaires pour épauler l'équipe bulletin. »
- Pour le site web, une collaboration avec la Fédération des Associations de Famille est envisagée; ils ont un modèle de site standard moins coûteux et plus *safe* que celui de notre UF ; notre site doit absolument être dynamisé et Amaury demandera à Aurian de l'aider dans ce domaine.
- L'organisation d'un tournoi de tennis en février au club de Justine Henin où travaille Moïra Leverghem (fille d'Arnaud et Marie-Pascale) ; Amaury invite les membres à s'inscrire nombreux à cette activité ; d'autres jeunes peuvent prêter main forte à Moïra dans l'organisation du tournoi.

Le Président propose d'aborder les différents points à l'ordre du jour.

## **2. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 2017**

Le procès-verbal de l'A.G. 2017 est approuvé par l'Assemblée. Le texte intégral figure dans le livre des Assemblées Générales et est consultable sur le site familial.

## **3. Présentation et approbation des comptes 2017 et du budget 2019**

Patrick Huysse, trésorier, étant absent, Amaury présente les comptes et le budget.

L'UF a un actif d'environ 176 000€ ; le fonds Treetop dans lequel nous avons investi étant trop volatile, nous avons opté pour 2 sicavs très diversifiées en vue de diminuer le degré de volatilité.

De manière générale, l'UF est toujours déficitaire ; en effet le montant des cotisations et des dons ne permet pas de couvrir nos dépenses ; à titre d'exemple, le montant des cotisations est inférieur au montant des primes de réussite et des primes de naissance.

Nos dépenses les plus conséquentes sont la digitalisation des archives et le bulletin familial ; les dépenses relatives au bulletin sont de l'ordre de 4000€ alors que les rentrées pour le bulletin avoisinent 2000€.

Les comptes 2017 et le budget 2019 sont ensuite approuvés par l'Assemblée.

## **4. Décharge aux administrateurs**

Décharge est donnée par l'Assemblée Générale aux administrateurs.

## **5. Renouveau et/ou nomination d'administrateurs**

Suite au décès de Benoît, un poste d'administrateur est vacant ; Amaury propose la candidature d'Anthony Leverghem qui est approuvée par l'Assemblée ; les mandats de Patrick Huysse et d'Arnould Leverghem arrivent aussi à échéance cette année. Amaury propose à l'Assemblée d'approuver le renouvellement du mandat de Patrick Huysse et de prolonger le mandat d'Arnould d'un an en attendant qu'un enfant de Benoît entre éventuellement dans le C.A.<sup>1</sup> Il propose aussi la candidature, comme administrateur, d'Adrien Huysse, qui venait déjà aux réunions du C.A. en tant qu'invité. Sa candidature est également approuvée par l'Assemblée.

## **6. Accueil des nouveaux membres ayant atteint l'âge de 18 ans depuis la dernière A.G.**

L'accueil des nouveaux membres est abordé au point suivant.

## **7. Événements familiaux, soutien aux prêtres de la famille, résultats des études**

Pascale passe en revue les différents événements familiaux qui ont été communiqués au secrétariat :

### Fiançailles :

- Sandrine d'Oreye de Lantremange, fille de Nicolas et Astrid, née Leverghem, avec Monsieur Aymeric Lagasse de Lochet.

### Mariages :

- Le 27 avril 2018, le mariage de Jean-Claude Leverghem avec Nicole Raeymaeckers.
- Le 11 mai 2018, le mariage civil d'Edouard Leverghem, fils de Benoît et Marina récemment décédés, avec Mademoiselle Louise de Dorlodot.
- Le 2 juin 2018, Caroline Davreux, fille de François et de Bénédicte, née Huysse, avec Monsieur Quentin Poncelet.
- Le 4 août 2018, Isabel de Brouhoven de Bergeyck, fille d'Hervé et de Muriel, née Leverghem, avec Monsieur Harold Vanden Berghe.
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, Wivine Leverghem, fille de Joseph et Pascale Leverghem, avec le Comte Dorian de Broqueville.
- Le 8 septembre 2018, Pierre Leverghem, fils de François-Xavier et Chantal Leverghem, avec la Vicomtesse Victoire de Terrasson de Montleau.
- Le 8 septembre 2018, Alix Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, avec le Vicomte Edouard le Hardy de Beaulieu.

---

<sup>1</sup>Erreur : les mandats d'administrateur de Patrick Huysse et Arnould Leverghem arrivent à échéance en 2019 et non en 2018 ; pas de changement donc cette année. Seul le mandat de René Waerloos arrive à échéance en 2018 et doit être renouvelé pour 4 ans, étant le seul Waerloos de sa branche.

- Le 15 septembre 2018, Guy Huysse, fils d'Yves et Isabelle Huysse avec Mademoiselle Mathilde Maskens.
- Le 15 septembre 2018, Delphine Davreux, fille de François Davreux et Bénédicte, née Huysse, avec le Chevalier Werner de Ghellinck d'Elseghem.
- Le 22 septembre 2018 prochain, Gilles de Brouhoven de Bergeyck, fils d'Hervé et de Muriel, née Leverghem, avec Mademoiselle Emilie Descamps.

#### Naissances :

- Le 15 octobre 2017 : Arno Smets, fils de Yannick et Joëlle Smets, née Leverghem.
- Le 15 janvier 2018 : Gaspard Osterrieth, fils de Cédric et Ariane Osterrieth, née Leverghem.
- Le 20 janvier 2018 : Victoire Leverghem, fille de Rodolphe et Philippine Leverghem.
- Le 23 juillet 2018 : Romane Leverghem, fille d'Aymeric et Catherine Leverghem.
- Le 18 août 2018 : Espérance Leverghem, fille d'Alexandre et de Domitille Leverghem.

#### Anniversaires :

- Le 22 avril 2018 : 90 ans de René della Faille de Waerloos. Yves et Isabelle Huysse sont allés à Kontich pour lui remettre un bouquet de fleurs de la part de l'UF.
- Le 16 mars 2018 : noces d'or de Loïc et Marie-Paule della Faille de Leverghem
- Le 11 mai 2018 : noces d'or de Xavier et Edith Roland, née della Faille d'Huysse. Pascale signale que nous fêtons aussi aujourd'hui l'anniversaire de Xavier Roland...
- Et le 25 septembre prochain, Philippe Coget, époux de Marie-Martine, fêtera ses 80 ans.

Pascale cite ensuite les nouveaux membres de cette année ; ils sont invités à signer le registre des membres et recevoir leur « welcome pack » s'ils sont présents. Il s'agit de :

- Siméon della Faille d'Huysse, fils de Stéphane et Marie-Ange Huysse.
- Barbara della Faille d'Huysse van den Hecke de Lembeke, fille de Vincent et Marcelle Huysse.
- Noémie della Faille d'Huysse van den Hecke de Lembeke, fille d'Etienne et Bénédicte Huysse.
- Eline della Faille d'Huysse van den Hecke de Lembeke, fille d'Olivier et Magali Huysse.
- Simon della Faille d'Huysse van den Hecke de Lembeke, fils de Jean Huysse et petit-fils de Bernard Huysse.
- Louis della Faille de Leverghem, fils de Gérald et Marie Leverghem.
- Marguerite della Faille de Leverghem, fille de Geoffroy et Philippine Leverghem.
- Victor della Faille de Modave de Masogne, fils d'Arnould et Sophie Leverghem.

Pascale annonce ensuite **les résultats d'études supérieures et universitaires 2018** qui ont été communiqués au secrétariat ou à elle-même ce dimanche :



- Anastasia Leverghem, fille de Geoffroy Leverghem, a terminé son baccalauréat en Gestion des Ressources Humaines à la Haute Ecole Liège-Namur-Luxembourg avec distinction.
- Antoinette Leverghem, fille de Geoffroy Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année baccalauréat en médecine aux facultés universitaires de Namur.
- Harold-Louis Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a terminé son master en ingénieur civil option mathématiques appliquées à l'UCL avec grande distinction.
- Xavier Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en droit trilingue aux facultés universitaires de St Louis.
- Justine Leverghem, fille d'Alexis et de Françoise Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année master en droit à l'UCL avec distinction.
- Louise Leverghem, fille d'Alexis et de Françoise Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en ingénieur de gestion à l'UCL avec distinction.
- Gatien Huysse, fils de Stéphane et Marie-Ange Huysse, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en droit trilingue aux facultés universitaires de St Louis avec grande distinction.
- Elisabeth Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem, a réussi son master en Business Economics à la KUL avec distinction.
- Sandrine d'Oreye de Lantremange, fille de Nicolas et Astrid, née Leverghem, a terminé ses études d'ingénieur de gestion à l'Ichec avec distinction.
- Victoire Leverghem, épouse de Pierre Leverghem, a terminé son master en ingénieur de gestion à l'UCL avec grande distinction.
- Bérengère de Lalieux, fille de Paul et Cécile, née Leverghem, a réussi son master en kinésithérapie et réadaptation à l'Université de Liège.
- Maëlys de Wilde, fille de Derek et Marie-Christine, née Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année baccalauréat en psycho à l'UCL avec distinction.
- Marine de Wilde, fille de Derek et Marie-Christine, née Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en sécurité des réseaux (informatique) à l'HENALLUX.
- François Leverghem, fils de Benoît et Marina (décédés), a réussi sa 1<sup>ère</sup> année master en droit à l'UCL.
- Nicolas Biebuyck, fils de Noël et Nadine, née Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année baccalauréat en histoire aux facultés universitaires de Namur et sa 1<sup>ère</sup> année master en histoire à l'UCL.
- Erwan Leverghem, fils de Jean-Claude Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en ingénieur industriel à l'ECAM.

Tous les jeunes étudiants sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

#### **8. Refonte des statuts 2008 de l'Union Familiale della Faille asbl avec insertion des remarques reçues : présentation**

Le Président rappelle que les modifications faites aux statuts avaient pour objectifs de les moderniser et de les rendre plus conformes aux statuts des autres associations familiales.

Patrick Huysse, en tant que juriste, s'est chargé de cette tâche et a intégré une grande partie des remarques qui ont été formulées lors et suite à l'A.G. 2017. Néanmoins vu la réforme du droit des sociétés annoncé par le Ministre Geens (et qui pourrait modifier le droit des asbl), le nouveau projet est en attente et sera communiqué ultérieurement. Le projet de modifier les statuts est maintenu mais ajourné.

#### **9. Projets familiaux : archives (état d'avancement de la digitalisation et projet « Des Racines et des Ailes), iconographie, bulletin, site web, activités, organisation d'un tournoi de tennis.**

La plupart de ces sujets ont déjà été abordés dans « l'allocution du Président ». Amaury donne la parole à Arnould Leverghem en charge de l'iconographie. Durant sa dernière année au sein du C.A., Arnould souhaite publier une version papier avec tous les tableaux repris dans l'iconographie. Les membres pourront souscrire à cette brochure à condition d'être en ordre de cotisation. Tous les tableaux photographiés sont sur le site web ; Arnould invite chaque membre à vérifier s'il manque l'un ou l'autre portrait. Il refera un tour avec Monsieur van de Walle chez ceux qui possèdent encore des tableaux.

#### **10. Assemblée générale 2019**

Marie-Martine Coget et Amaury Huysse proposent de recevoir l'A.G. 2019. Ils donneront des précisions quant à la date et au lieu de réception.

#### **11. Divers, questions/réponses**

Marie-Thérèse d'Oreye fait remarquer que les cotisations ne couvriront jamais les dépenses de l'U.F. Elle rappelle que l'U.F. a été essentiellement constituée pour la conservation des archives familiales. Vu nos déficits récurrents, comment pourrions-nous mettre les archives en valeur pour les rentabiliser ? Il faut exiger un droit de reproduction pour chaque document qui serait diffusé. Les personnes extérieures à la famille doivent demander l'autorisation d'accéder aux documents digitalisés de nos archives et si l'accès est autorisé, elles doivent payer des royalties à l'UF.

Une autre manière de générer des revenus serait de vendre les bulletins.

Il faut aussi veiller à dédommager Bernard et Babette Huysse en cas de travaux indispensables à la bonne conservation des archives à Huysse.

Louis Leverghem demande de faire le nécessaire pour permettre aux jeunes ménages avec enfants en bas âge de participer aux activités familiales ; le C.A. y veille notamment lors du prochain tournoi de tennis.

Lorenzo Leverghem propose d'élargir le groupe facebook aux membres plus âgés et surtout que chacun puisse y annoncer des événements susceptibles d'intéresser la famille.

Tanguy Leverghem rappelle que de nombreuses activités sont organisées pour les jeunes mais que la participation de ceux-ci est vraiment très faible ; il invite les parents à motiver leurs enfants en ce sens.

Et enfin Thierry Leverghem nous fait part que l'ANRB organise un séminaire le 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2018 avec pour thème « Mieux se connaître pour mieux avancer dans la vie ».

**Le Président clôt l'Assemblée à 17 heures. La séance est levée.**

